Rapport d'activités
2022-2023

Crédit photo : Jonathan Robert, photographe

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Côte-de-Beaupré

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Côte-de-Beaupré

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Le contexte n'est pas facile pour l'agriculture en raison de la crise inflationniste et des hausses successives des taux d'intérêt. Malgré tout, vos administrateurs de l'UPA de la Côte-de-Beaupré ont maintenu leurs efforts pour mieux vous représenter. Ils vous ont également préparé de belles activités pour mieux échanger ensemble de notre réalité.

À titre de président, il s'agit de mon dernier rapport annuel. J'aimerais prendre un moment pour remercier tous les administrateurs au cours des dernières années qui ont siégé à mes côtés. Votre dévouement a toujours permis à notre organisation de représenter avec force et passion l'ensemble des productrices et des producteurs agricoles. C'est maintenant mon dernier tour de piste à vos côtés, mais soyez sans crainte, je demeurai toujours présent pour vous soutenir et vous appuyer dans vos démarches.

Je terminerai en vous disant que l'agriculture est le plus beau métier qui existe et que nous nous devons de continuer à défendre avec détermination nos intérêts pour assurer notre pérennité et la vitalité de notre région ! Merci de votre confiance et au plaisir de vous recroiser très bientôt !

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023

M. Réjean Morency	Président
M. Simon Lachance	Vice-Président
M. Claude Leclerc	Autre production végétale,
M. Pierre Klein	Autre production animale
M. Marc-Antoine Mercier	Principale production bovine, secrétaire-trésorier
M. Arthur Cauchon	Principale production horticole
Mme Chantal Verreault	Agricultrice
M. Michel Ethier	Ferme de petite taille
M. Mario Duchesne	Administrateur territorial
M. André Simard	Administrateur territorial
M. Dominique Huot	Administrateur territorial
M. Sebastien Caron	Administrateur territorial
M. David Simard	Relève

DOSSIERS RÉGIONAUX

ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA VILLE DE LÉVIS 2023-2025

L'entente sectorielle 2023-2025 s'est poursuivie encore cette année. Avec un budget de 1,6 M$ sur trois ans, les partenaires signataires de l'Entente sectorielle continuent la réalisation de nombreux projets dont voici un résumé :

1) Remise en production des terres agricoles inexploitées

- Reconduite du Programme d'aide financière 2023 - *Incitatif à la remise en production des terres agricoles inexploitées* avec 22 demandes de projets reçues sur 5 MRC différentes, dont 2 au sein de la Côte-de-Beaupré.

2) Développement des marchés

- Consolidation de partenariat chez les détaillants en alimentation, restaurants et hôtels pour favoriser le positionnement des produits régionaux dont plusieurs producteurs de la Côte-de-Beaupré font partie.
- Reconduite du Programme d'aide financière offert pour soutenir les marchés publics et les circuits agrotouristiques : 16 marchés publics dont 1 sur la Côte-de-Beaupré et trois circuits courts

3) Relève entrepreneuriale et main-d'œuvre

- Consolidation des activités du Camp d'entraînement agricole à Sainte-Anne-de-Beaupré et sur des sites satellites;
- Soutien au financement de la travailleuse de rang;
- Soutien à l'ARTERRE afin de favoriser le démarrage et le transfert d'entreprises agricoles;
- Sur les traces de Louis Hébert dont un finaliste de la région ;
- Projet la Parcelle au Grand marché pour soutenir la relève agricole ;

PROJET AGRICLIMAT

La phase 2 du projet Agriclimat se poursuit, depuis mai 2021, après avoir débuté par une première rencontre avec le Groupe de travail régional (GTR), le 30 mars 2022. L'objectif était de présenter le rôle des deux fermes pilotes sur le territoire afin de tester le calculateur de gaz à effet de serre (GES) à la ferme et certaines actions pour les réduire. Le 11 avril 2023 eut lieu le 2e groupe de travail ayant comme objectif de faire un retour des fermes pilotes en plus de partager sur la faisabilité des pistes de réduction. Le prochain groupe de travail régional est prévu le 14 février prochain ayant comme thème la séquestration du carbone.

Dans la prochaine année 2024, débutera la phase 3 d'Agriclimat qui vise à accélérer et à amplifier la lutte contre les changements climatiques dans le secteur agricole et diffuser largement ces connaissances aux acteurs au centre des décisions, sous de multiples formes, afin de renforcer la capacité à agir du secteur.

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, toutes les MRC ont l'obligation légale de réaliser un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) et de le transmettre au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) au plus tard le 31 janvier2023. Tous ont déposé leur plan à l'été 2023. Depuis, nous n'avons toujours pas de retour du MELCCFP.

Voici un rappel des quatre ateliers qui se sont tenus à chaque étape importante de l'élaboration du plan :

- Atelier 1 : février 2020 : Enjeux et préoccupations des parties prenantes
- Atelier 2 : novembre 2020 : Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces
- Atelier 3 : février 2021 : objectifs de conservation
- Atelier 4 : octobre 2022 : Classification des milieux humides et modifications réglementaire envisagées

PROJET BIODIVERSITÉ

Le projet Biodiversité est le fruit d'un codéveloppement des Fédérations de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue, Bas St-Laurent, Capitale-Nationale-Côte-Nord, et Gaspésie-Les Îles qui a pour objectif principal d'accroître la connectivité écologique et la conservation de la biodiversité déjà existante sur le territoire des quatre régions. Ce projet a été élaboré dans le cadre du plan d'agriculture durable et financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le projet mise sur une synergie entre les divers partenaires dans chacune des quatre régions pour collaborer à la réalisation d'activités de formation et de communication sur l'importance de la biodiversité en milieu agricole.

Une image de marque a été développée afin de lancer, à l'année 2024, une campagne de valorisation des producteurs agricoles. Une démarche sera mise en place avec les syndicats locaux des fédérations régionales afin de recruter les entreprises agricoles ayant des pratiques favorisant la biodiversité. Cette signature servira pour les outils de communication et d'affiches qui seront produites et distribuées chez les producteurs agricoles ayant des pratiques favorisant la biodiversité.

VALORISATION

LA TOURNÉE MANGEONS LOCAL PLUS QUE JAMAIS!

Plus de 3 100 visiteurs se sont rendus sur les fermes de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord lors de la journée des Portes ouvertes Mangeons local de l'UPA, le dimanche 10 septembre 2023. Pour l'UPA de la Côte-de-Beaupré, l'entreprise La Bio Ferme des Caps située à Saint-Tite-des-Caps était hôte de cette journée. Les Portes ouvertes Mangeons local permettent aux visiteurs de découvrir le savoir-faire exceptionnel des agricultrices et agriculteurs de chez nous.

ACTIVITÉS SOCIALES

ÉPLUCHETTE DE MAÏS ET SOUPER HOT-DOG

Le samedi 24 septembre 2022, les Producteurs de l'UPA de la Côte-de-Beaupré se sont réunis à la Ferme Anlousie à l'occasion d'une épluchette de maïs et d'un souper hot-dog. Les produits utilisés provenaient de la région au grand plaisir de la cinquantaine de producteurs présents. Le conseil d'administration tient à remercier tous les producteurs pour les délicieux produits, mais également M. André Simard et sa famille pour leur accueil lors de cette belle soirée.

SOUPER À L'AUBERGE BAKER

Le vendredi 16 juin 2023, une cinquantaine de productrices et de producteurs de la Côte-de-Beaupré se sont réunis à l'occasion d'un souper à l'Auberge Baker située à Château-Richer. Cette activité était offerte gratuitement aux productrices et producteurs ainsi qu'à leurs familles. L'UPA de la Côte-de-Beaupré souhaite remercier toutes les personnes présentes qui ont fait de cette soirée un franc succès!

DOSSIERS LOCAUX

Protection et mise en valeur du territoire agricole

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) -En attente d'une réponse

Le renouvellement du PDZA se travaille actuellement à la MRC de la Côte-de-Beaupré. L'UPA continue d'être impliquée dans plusieurs réalisations à titre de partenaire. Les différentes rencontres vont se poursuivre dans la prochaine année.

DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Dans la dernière année, Développement Côte-de-Beaupré, en collaboration avec l'UPA de la Côte-de-Beaupré, a travaillé sur différents dossiers : accompagnement du coordonnateur du camp d'entraînement agricole, collaboration avec *Québec Région Gourmande* pour la tenue du Grand Rendez-vous gourmand québécois avec Terroir et Saveurs et campagnes promotionnelles où les entreprises agrotouristiques de la Côte-de-Beaupré ont été mises en valeur.

CAMP D'ENTRAÎNEMENT AGRICOLE

Le camp d'entraînement agricole a accueilli un total de 13 campeurs cette année dont 6 sur les sites de la Côte-de-Beaupré soit à L'Ange-Gardien, Beaupré et Saint-Ferréol-les-Neiges.

La mission du camp d'entraînement agricole est de favoriser l'établissement de la relève agricole et l'éclosion de nouvelles entreprises agricoles dans la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis, par le biais d'un terrain pratique, de l'accompagnement et du mentorat d'affaires. **Virginie Bernier**, agronome, est engagée par l'Université Laval comme coordonnatrice du camp. Le recrutement pour l'édition 2024 est à venir!

AVIS TRANSMIS À LA CPTAQ

Cette année, aucun avis a été déposé par la Fédération à la CPTAQ pour la région de la Côte-de-Beaupré.

Représentations et activités

AFFICHES DE SENSIBILISATION POUR LES MOTONEIGISTES

Plusieurs affiches de sensibilisation ont été distribuées gratuitement à des producteurs de la région afin de sensibiliser les conducteurs de motoneiges aux dégâts qu'ils causent dans les champs et en milieu forestier lorsqu'ils circulent hors des sentiers.

RENCONTRE HYDRO-QUÉBEC

Les administrateurs de l'UPA de la Côte-de-Beaupré ont rencontré des représentants d'Hydro-Québec en lien avec le projet de raccordement des Neiges du secteur Sud. Ils ont pris connaissance des différents tracés proposés par la Société d'État. Les producteurs étaient rassurés de constater que les terres agricoles ne seraient pas sacrifiées pour ce projet. À cet effet, vous trouverez les trois tracés présentés sur l'image.

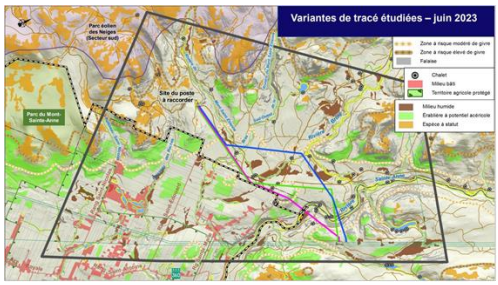

L'UPA de la Côte-de-Beaupré continuera de suivre ce dossier au cours des prochaines semaines afin de préserver le secteur agricole et forestier.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE FERMES SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Au cours de la dernière année, ce sont 6 nouvelles entreprises qui se sont installées sur la Côte-de-Beaupré pour seulement 4 retraits de fermes. On dénombre un total de 91 fermes au 31 août 2023 sur le territoire contre 75 fermes en 2016.

DON À LA RELÈVE AGRICOLE

Un don à la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord au montant de 500$ a été fait pour les différentes activités de l'année notamment pour la soirée Bières et saucisses au Grand Marché de Québec qui s'est déroulé en février 2023.

SANTÉ PSYCHOLOGIQUE; ENFIN UNE TRAVAILLEUSE DE RANG POUR LA RÉGION !

Dans le but de maintenir les services de la travailleuse de rang, Mme **Myriam Lachance** sur le territoire, l'UPA de la Côte-de-Beaupré avait décidé il y a un an de financer cette précieuse ressource avec une somme de 5000$. Cette aide financière assurera la pérennité du service pour les prochaines années.

La mission de la travailleuse de rang est de venir en aide aux agriculteurs et leurs employé(e)s, peu importe la situation à laquelle ils sont confrontés : conflits familiaux, manque de relève, problèmes financiers, violence, épuisement, problème de consommation, pensées suicidaires ou autres. Mme Lachance offre un service d'écoute et d'accompagnement aux producteurs agricoles vivant des problématiques psychosociales et de détresse.

Ses services sont offerts gratuitement aux producteurs, aux membres de la famille (de plus de 15 ans), à la relève ou aux employés. Tous les services sont confidentiels. Pour ce faire, vous pouvez contacter Mme Myriam Lachance en appelant ACFA au **(450) 768-6995.**